Transports publics et handicaps : l'angle mort du transport des vélos adaptés

Train Coblence - Luxembourg © Gilles Laurent

Le Collectif « Mon Vélo dans le Train » poursuit son engagement pour faciliter l'emport des vélos dans les trains en sensibilisant les opérateurs de transport ferroviaire et les décideurs publics à la nécessité d'assouplir les règles d'emport des vélos adaptés.

L'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite, toujours insuffisante, fait l'objet d'améliorations constantes : la loi de février 2005 pose le principe selon lequel « *toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté* ».

Le vélo pour les personnes handicapées aussi !

Si plus personne ne s'offusque de voir une personne mal voyante accompagnée de son chien guide dans les transports publics interdits aux animaux, il est moins connu que la pratique du vélo reste compatible avec le handicap pour nombre de personnes à mobilité réduite : cette même personne mal voyante peut se déplacer en tandem par exemple. Une autre ayant du mal à marcher sera plus à l'aise sur un vélo.

Si des avancées timides ont été réalisées concernant la place des vélos classiques dans les trains, les besoins des personnes à mobilité réduite souhaitant utiliser un vélo adapté, souvent plus encombrant, sont encore laissés à la discrétion des contrôleurs. En effet, le transport des vélos adaptés dans les trains n'est actuellement pas autorisé en France, contrairement à ce qui se fait en Suisse ou en Allemagne par exemple.

Des solutions disponibles

Plusieurs associations et experts du cyclisme adapté ont proposé un catalogue des solutions les plus couramment rencontrées, avec des définitions des dimensions des engins en question. Ce document, qui sera continuellement enrichi pour refléter l'ensemble des solutions techniques disponibles, vise non seulement à sensibiliser les transporteurs, mais aussi à guider les personnes en situation de handicap souhaitant profiter des déplacements à vélo. Ce document servira d'outil de référence pour promouvoir des politiques de transport plus inclusives.

Gilles Laurent

Tandem classique

Vélo pousseur

De la contrebasse au tandem

Les contrebasses viennent d'être officiellement admises dans les TGV à condition de respecter certaines dimensions. Une bonne nouvelle pour les musiciens !

À quand l'acceptation des tandems ?

Livre blanc du Collectif « Mon vélo dans le train »

Le collectif Mon vélo dans le train, qui réunit 12 organisations de promotion du vélo et du train, publie un livre blanc sur l'inadéquation entre les besoins des cyclistes et l'offre d'emport des vélos dans les trains.

La comparaison avec d'autres pays européens et notamment en Europe Centrale, montre un retard considérable de cette prise en considération en France. Fort de l'expérience de ses nombreux membres, le Collectif « Mon Vélo Dans Le Train » a regroupé dans un « livre blanc » son constat de la situation en France, les possibilités qui existent dans les pays voisins, et ses demandes concrètes pour mettre les transports publics français à niveau.

https://www.fnaut.fr/laccessibilite-des-velos-dans-les-transports-collectifs-necessite-un-choc-doffre-et-de-simplification/